

info

2019
Novembre



Magazine d'information de l'ASGB
Association Suisse de l'Industrie des Graviers et du Béton

**L'économie
circulaire et
l'Urban Mining –
une opportunité**

4

**Nouveau
président de
l'ASGB
Lionel Lathion**

14

**La numérisation
fait son entrée à
l'Inspectorat de
l'ASGB**

16

**«Journée portes
ouvertes du site
d'exploitation»**



MOT DE BIENVENUE

Chères lectrices, chers lecteurs,

Beaucoup de sites d'exploitation de gravier abritent une grande diversité d'espèces et peuvent être préservés s'ils bénéficient d'une gestion écologique appropriée. C'est pourquoi la Fondation Nature et Economie exige depuis 22 ans, en collaboration avec l'ASGB, un aménagement des gravières proche de la nature. 112 sites d'exploitation de membres de l'ASGB ont été certifiés et reconnus comme sites aménagés de façon exemplaire, avec une forte contribution à la biodiversité.

Je me réjouis de lire régulièrement dans ASGB info des articles sur le grand engagement de l'association et de ses membres en faveur de la nature. Des événements sont ainsi souvent organisés (voir p. 16) pour montrer au public cet important engagement dans le cadre de l'exploitation de gravier et, parallèlement aussi, l'importance pour l'économie suisse d'un approvisionnement en matières premières locales et d'un traitement des déchets qui fonctionnent bien.

Avec le nouveau président de l'ASGB Lionel Lathion, nous avons la garantie que l'association continuera à œuvrer à haut niveau. C'est précisément en politique que nous avons besoin d'associations avec d'importantes connaissances spécialisées, afin de mettre celles-ci en avant dans le cadre des processus de légifération. A la page 6, le nouveau président de l'ASGB présente ses projets pour l'association. Je lui souhaite un bon démarrage dans sa nouvelle fonction et beaucoup de succès, et à vous, chers lectrices et lecteurs, une agréable lecture.

Beat Flach, président de la Fondation Nature et Economie et Conseiller national des Verts libéraux

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Dialogue pour de meilleures conditions cadres | 4 |
| Construction durable grâce à des matériaux recyclés | 6 |
| Urban Mining – ou la transformation de déchets en matières premières | 8 |
| Critique à propos de l'exploitation du sable de mer | 10 |
| Préservation des ressources grâce à des installations innovantes pour les enrobés | 12 |
| Implantation numérique sur les sites d'exploitation | 13 |
| La numérisation fait son entrée à l'Inspectorat de l'ASGB | 14 |
| «Journée portes ouvertes du site d'exploitation» | 16 |
| Défis des conducteurs d'engins de chantier | 18 |
| Brèves | 20 |

DIALOGUE POUR DE MEILLEURES CONDITIONS CADRES

L'été dernier, Lionel Lathion a succédé à André Renggli à la présidence de l'ASGB. M. Lathion nous fait part de ses projets pour l'association et critique les conditions cadres qui deviennent de plus en plus difficiles pour la branche.

En tant que membre du comité de l'ASGB durant de longues années, vous connaissez parfaitement les défis de l'association et de la branche. Par où allez-vous commencer?

Dans la plupart des régions de la Suisse, il est aujourd'hui impossible d'ouvrir de nouveaux sites d'exploitation, bien que notre pays dispose d'importantes ressources de matières premières minérales. Même la simple extension d'un site existant est un véritable parcours du combattant. Durant plusieurs années, les entreprises doivent faire appel à des arpenteurs-géomètres, géologues, biologistes, avocats et autres spécialistes avant de pouvoir compter sur une réponse des autorités. Le produit lourd et vraquier qu'est le gravier est de ce fait importé de plus en plus souvent de l'étranger et parcourt de longues distances, ce qui est un non-sens tant sur le plan économique qu'écologique. Le souci majeur de notre association est de garantir un approvisionnement durable en matières premières minérales. Et je veux y parvenir en coordination avec nos associations cantonales et organisations partenaires.

Quelles réglementations sont particulièrement concernées par cela?

Nous investissons actuellement beaucoup de temps dans des discussions liées à la Révision 2 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT 2), au plan sectoriel des surfaces d'assolement (SDA) et aux aides à l'exécution de l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED). Toutes ces réglementations peuvent entraîner des répercussions non négligeables pour notre branche et il est donc important que nous nous y intéressions de façon continue. La fermeture durable des circuits de matériaux dans le cadre du cycle de vie des produits de construction, l'offre de prestations de grande qualité notamment dans les domaines de l'Inspectorat et de Nature & Sol ainsi que le travail de relations publiques constituent également une grande priorité. A l'avenir aussi, nous voulons défendre un ordre économique libéral, mais aussi

apporter, par des prestations visibles, la preuve qu'un engagement entrepreneurial basé sur le volontariat et que les solutions de branche de notre association fonctionnent en règle générale mieux que les réglementations globales de l'Etat.

Où voyez-vous des opportunités à ce niveau?

Le dialogue qui se développe entre la branche et les principaux acteurs est en règle générale constructif et aboutit à des solutions pragmatiques et largement fondées. En revanche, les actions isolées des autorités ou aussi d'associations aboutissent souvent à des résultats qui ne sont

«Notre branche a déjà atteint un niveau élevé en matière de développement durable. Et nous poursuivrons systématiquement dans cette voie.»

pas adaptées à la pratique. Au niveau cantonal, la collaboration entre les autorités et les associations cantonales fonctionnent généralement bien, notamment pour l'élaboration des plans d'approvisionnement en matières premières. Au niveau fédéral, il est important que nous renforçons encore davantage la prise de conscience de l'importance réelle de l'approvisionnement en matières premières minérales et que nous exigeons systématiquement des autorités qu'elles attribuent à ce dernier, lors de la pesée des intérêts, l'importance qui lui revient. Cela exige des instances concernées qu'elles soient sensibilisées à l'importance pour la

Suisse des matériaux de construction minéraux et qu'elles reconnaissent les efforts de notre branche pour réduire les émissions générées par nos activités. Les communes revêtent, elles aussi, une importance sans cesse croissante. De plus en plus de projets de grande qualité ne voient pas le jour dans le cadre ciblé, en raison de dissonances locales. Les communes avec une gravière constitueront de ce fait un groupe cible particulièrement important dans le futur.

Quels sont les points forts et les points faibles de l'ASGB?

Le grand avantage de notre association, c'est que nous disposons de compétences et de connaissances impressionnantes, tant au niveau de l'office central que des différentes commissions et de l'Inspectorat. Nous sommes une association professionnelle. Cela se voit par exemple

«Les solutions de branche sur la base du volontariat fonctionnent souvent mieux que les réglementations de l'Etat.»

régulièrement dans les feed-backs des cantons ainsi que dans la forte prise en compte de nos connaissances professionnelles lors des travaux de l'Administration sur les ordonnances au niveau fédéral. Mais je reste persuadé que nous pouvons encore nous améliorer dans la collaboration entre les différents organes et acteurs. C'est pourquoi je veux rendre la communication encore plus efficace, tant vis-à-vis des membres et associations cantonales que du public, du monde politique ou des autorités.

Les membres de Suisse romande ont sans doute de grandes attentes vis-à-vis de vous puisque vous êtes Romand?

Je veux être un président pour toutes les régions linguistiques. Mais il est exact que la Suisse romande dispose d'un potentiel que nous n'exploitons pas encore pleinement au sein de l'ASGB. D'une part, les associations cantonales et membres de la Suisse romande ne connaissent pas encore toutes les prestations que l'ASGB peut proposer. D'autre part, l'ASGB n'a pas toujours pu utiliser toutes les ressources que ses membres francophones auraient pu mettre à sa disposition. Depuis deux ans maintenant, nous organisons des initiatives pour supprimer les barrières et améliorer l'échange de connaissances. Et les résultats de ces initiatives sont encourageants.

Quelle orientation suivra la branche des graviers et du béton dans les années à venir?

Le gravier et le béton resteront encore longtemps les ma-

tériaux de construction les plus utilisés. Nous allons satisfaire l'importante demande de façon responsable et durable. Pour cela, nous devons gérer, combler et renaturer nos sites d'exploitation de manière exemplaire et utiliser le plus possible des matières premières secondaires issues du recyclage. Notre branche a déjà atteint un niveau élevé en matière de développement durable. Depuis deux ans, nous organisons des projets pour supprimer les barrières et améliorer l'échange de connaissances. Et les résultats de ces mesures sont encourageants.

Lionel Lathion (1974) est ingénieur civil ETHZ et a étudié l'économie à l'université de Genève. Pendant sept ans, il a travaillé pour un grand producteur international de béton, gravier et ciment avant d'entrer comme directeur dans l'entreprise familiale Lathion Carrières et Garages SA à Sion. Depuis 2013, il fait partie du comité de l'ASGB. Lionel Lathion est marié et père de deux enfants.



«Dans la plupart des régions de la Suisse, il est aujourd'hui impossible d'ouvrir de nouveaux sites d'exploitation.»

CONSTRUCTION DURABLE GRÂCE À DES MATÉRIAUX RECYCLÉS

Une économie circulaire qui fonctionne bien dans le domaine des matériaux de construction minéraux s'appuie sur l'interaction de plusieurs partenaires tels que le maître d'œuvre, le fournisseur de matériaux de construction et l'entrepreneur (de démolition). L'utilisation efficace de la ressource que sont les matériaux de démolition permet de préserver les ressources limitées de matières premières, de restreindre les volumes sur les décharges et de construire parallèlement des bâtiments de grande qualité.

L'utilisation de matériaux recyclés a fortement augmenté ces dernières années. Cela s'explique principalement par la qualité nettement meilleure des produits ainsi que par l'exigence générale d'une durabilité accrue dans le domaine de la construction. Roche par exemple exige, pour les bâtiments de son siège à Bâle, jusqu'à 40% de béton recyclé. Parallèlement, l'entreprise utilise des matériaux recyclés non liés, par exemple pour les couches de propreté, explique Jürg Erismann, responsable du site Roche de Bâle/Kaiseraugst. La quantité de matériaux recyclés dépend en outre de la demande. Selon Jürg Wyss du Baustoffzentrum Olten/Zofingen BOZ, celle-ci pourrait encore croître, puisqu'une partie des matériaux de démolition actuels atterrissent dans les décharges par manque de demande de revalorisation ou en raison des frais de décharge peu élevés.

«Certains maîtres d'œuvre plus âgés et leurs représentants émettent quelquefois des réserves.»

Jürg Wyss,
directeur du Baustoffzentrum Olten/Zofingen BOZ

LA TRANSFORMABILITÉ, UN CRITÈRE ESSENTIEL

Les matériaux de démolition utilisés aujourd'hui proviennent de quatre sources différentes:

- Béton de démolition
- Démolition de routes
- Bitume de démolition
- Démolition d'enrobés

«Les matériaux de construction provenant de matières premières recyclées sont globalement compétitifs.»

Volker Wetzig,
responsable Technique à l'ASGB

À l'usine ou lors de la préparation sur le chantier, on les transforme en produits semi-finis comme le granulats de béton et en produits finis qui sont traités dans les centrales à béton ou à bitume, ou encore par le constructeur sur le chantier. Les granulats pierreux provenant des démolitions d'enrobés sont majoritairement utilisés dans le béton. La préparation sur le chantier évite les longues distances de transport. Tant Jürg Erismann que Jürg Wyss ne voient pas de différences essentielles entre le béton provenant de granulats



Plus de 80% des déchets de construction sont recyclés en Suisse.

«Une éventuelle démolition ultérieure fait partie du cycle de vie intégral.»

Jürg Erismann,
responsable du site Roche de Bâle/Kaiseraugst

primaires et celui provenant de granulats pierreux recyclés. Pour le transformateur, ce sont bien plus la qualité ainsi que la transformabilité des produits qui sont déterminantes. Les producteurs de béton garantissent le respect des propriétés déclarées grâce aux normes des produits et à la certification du contrôle de la production en usine (CPU). Certains maîtres d'œuvre plus âgés et leurs représentants émettent quelquefois des réserves. Mais là encore, on constate un revirement d'opinion.

NOMBREUSES POSSIBILITÉS D'UTILISATION

Pour que les produits soient acceptés par les maîtres d'œuvre et que les propriétés déclarées soient atteintes, l'homogénéité des produits est déterminante pour J. Wyss. C'est aussi la garantie de pouvoir atteindre les qualités les plus élevées pour les matériaux recyclés et que ces derniers puissent être utilisés partout. D'après J. Erismann, Roche utilise également du béton recyclé, même pour les murs extérieurs des caves proches des nappes phréatiques. Il voit uniquement une limite d'utilisation au béton recyclé pour les éléments soumis à de fortes sollicitations.

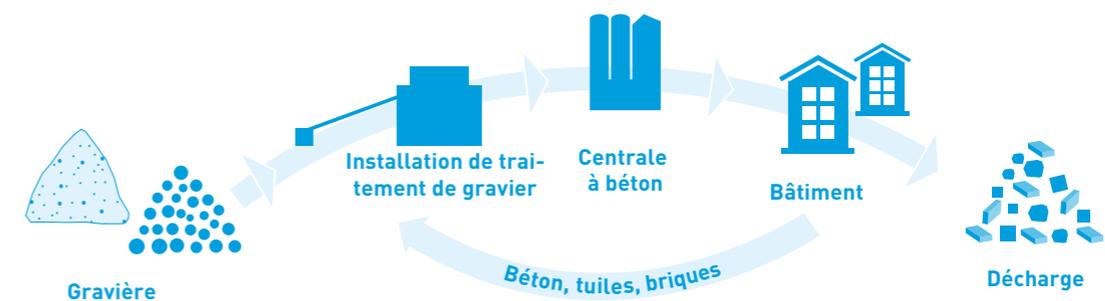
En ce qui concerne les matériaux de construction purement recyclés, Jürg Wyss exige que l'on utilise des matériaux parfaitement séparables lors de la construction de bâtiments. Le mélange de matériaux, souvent utilisé par exemple pour les conduites sous enduit ou les matériaux composite, devrait être évité. Pour les nouvelles constructions de Roche, on fait systématiquement la distinction entre la structure primaire (le gros-œuvre) et les éléments secondaires et tertiaires. Cela permet de réaliser systé-



Il existe en Suisse environ 1500 bâtiments qui ont été construits avec plus de 50% de béton recyclé. Pour l'école Leutschenbach à Zurich Oerlikon, cette part est même de 95%.

matiquement une séparation. Pour J. Erismann, une éventuelle démolition fait partie du cycle de vie intégral.

Lorsque les conditions cadres sont correctes, les matériaux de construction en matières premières recyclées sont à tous points de vue compétitifs, constate Volker Wetzig de l'ASGB. Cela nécessite toutefois une prise en compte intégrale des répercussions environnementales, de la séparation des matériaux et des exigences techniques. Car la fabrication du béton à partir de granulats pierreux recyclés nécessite dans certains cas une teneur de liant plus élevée, ce qui entraîne des émissions de CO₂ plus élevées aussi. En revanche, cet inconvénient est en règle générale compensé par la préservation des ressources, la suppression des déchets et des avantages économiques globaux. C'est pourquoi le BOZ conseille souvent les clients, les architectes et les ingénieurs, mais aussi les particuliers en matière d'utilisation. Ces recommandations montrent, d'une part, les nombreuses possibilités d'utilisation des produits recyclés et, d'autre part, que l'ensemble de la branche et tous les acteurs importants soutiennent pleinement le recyclage.



La fermeture des circuits de matériaux se fait par un approvisionnement décentralisé de la Suisse en matières premières minérales et une élimination appropriée des matériaux d'excavation dans les décharges de recyclage locales.

URBAN MINING – OU LA TRANSFORMATION DE DÉCHETS EN MATIÈRES PREMIÈRES

Le concept de l'Urban Mining veut que chaque tonne de matériaux revalorisables résultant de déchets qui atterrit sur une décharge est un gaspillage de ressources. Au lieu de mettre ces matériaux à la décharge de façon irrémédiable, il faudrait les récupérer et les réintroduire dans le circuit des matériaux. Les déchets ménagers et d'exploitation ainsi que de nos constructions et infrastructures deviennent ainsi de gigantesques stocks de matières premières.

Article de Balthasar Thalmann, responsable de département à l'Office des déchets, des eaux, de l'énergie et de l'air du canton de Zurich

Les principaux objectifs de l'Urban Mining sont la préservation des ressources et la réduction de la pollution environnementale. Ainsi que, parallèlement, la réduction des volumes dans les décharges. Aussi simple que cet objectif puisse paraître, il reste néanmoins difficile à atteindre. Il faut pour cela des stratégies simples, claires et futuristes qui trouvent un écho auprès des acteurs les plus divers. Celles-ci vont bien au-delà de l'économie des déchets proprement dite.

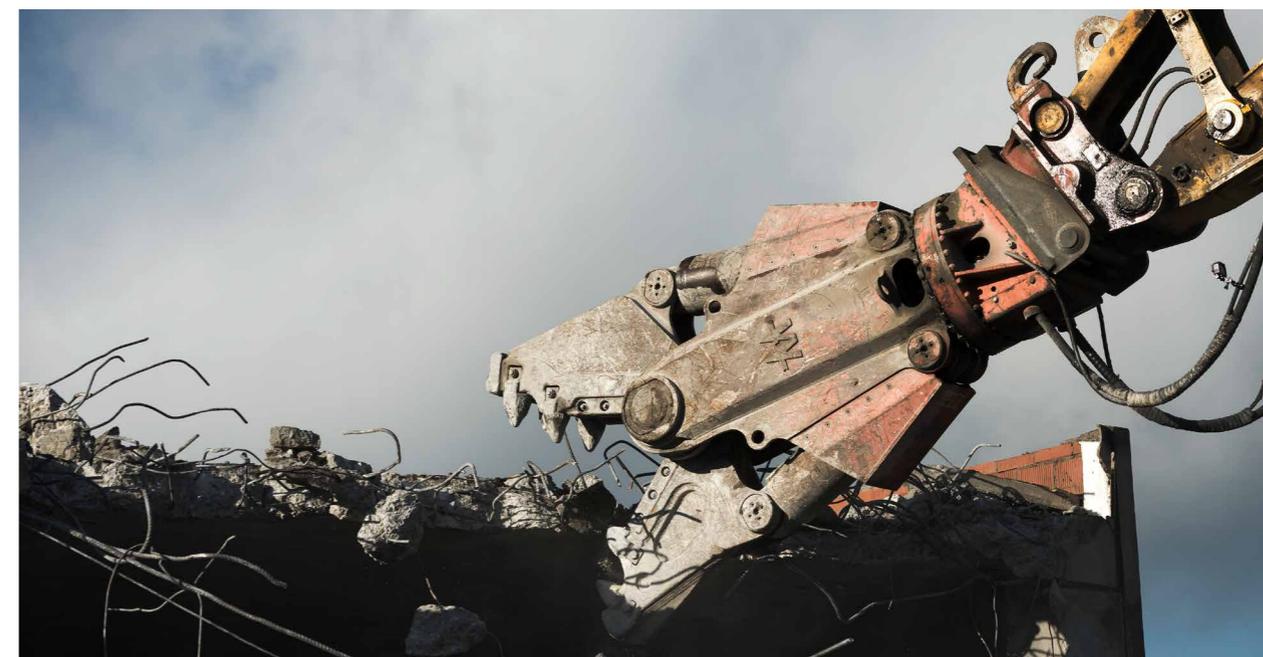
La politique promouvra davantage une mise en œuvre systématique des stratégies d'Urban Mining.

Dans le cadre de la mise en œuvre des lignes directrices formulées au milieu des années 80 pour l'économie suisse des déchets, beaucoup de choses ont déjà été atteintes dans cet esprit. Pensons par exemple aux fructueuses collectes séparées avec valorisation consécutive du papier, des métaux, du verre, etc. ou au succès de la revalorisation des matériaux de démolition.

Mais il reste encore beaucoup à faire: dans le canton de Zurich, un million de tonnes de déchets, ou matériaux revalorisables dans le jargon de l'Urban Mining, sont encore déposés sur les décharges chaque année. A cela s'ajoutent neuf millions de tonnes de matériaux d'excavation propres, qui sont majoritairement utilisés pour le remblayage des zones d'exploitation de gravier. Mais le flux le plus important de déchets, et de loin, est celui des déchets de chantier, qui représentent 60% du volume total des déchets. Et cette part est encore plus importante dans les décharges. C'est pourquoi le traitement des déchets de chantier est au premier plan de la politique zurichoise en matière d'Urban Mining.



Si la démolition est faite avec soin, les produits de recyclage n'en seront que de meilleure qualité.



Les déchets de chantier représentent la plus grande part des déchets, et de loin.

C'est en se montrant innovant au niveau des procédés de traitement qu'on se procure des avantages sur le marché.

LA SÉPARATION DES MATÉRIAUX LORS DE LA DÉMOLITION, UN GARANT DE QUALITÉ

Pour fermer les circuits de matériaux, les matières premières produites à partir des déchets doivent présenter une qualité élevée, autrement dit, elles doivent être exemptes de substances nocives et d'impuretés. Cela nécessite en premier lieu une séparation des matériaux sur le lieu de la démolition. Celle-ci est nettement plus laborieuse dans les processus en aval et les résultats ne sont pas non plus les mêmes. Le concept d'élimination des matériaux de démolition et de transformation, exigé légalement depuis trois ans seulement, s'avère être un instrument qui permet de gérer correctement les matériaux et donc la clé du succès. Un concept d'élimination n'est bon que s'il conduit à une revalorisation des matériaux élevée et de qualité.

Les processus de préparation des matériaux de démolition constituent un autre facteur de succès pour atteindre les objectifs de l'Urban Mining. C'est en se montrant innovant à ce niveau qu'on se procure des avantages sur le marché. Le canton de Zurich par exemple exige qu'au moins

la moitié des matériaux de sites pollués soient revalorisés. Cela est possible si les matériaux sont débarrassés des substances nocives au moyen d'installations de traitement appropriées. Le canton de Zurich produit chaque année environ 600 000 tonnes de matériaux pollués. Grâce à la préparation et à la revalorisation, seule la moitié atterrit finalement dans les décharges. De nouvelles technologies sont également utilisées pour le traitement des autres types de déchets (p. ex. bitume de démolition ou récupération des métaux dans les scories).

CONVAINCRE GRÂCE À UNE QUALITÉ ÉLEVÉE

L'Urban Mining n'atteint ses objectifs que si la revalorisation aboutit à des produits de grande qualité. Il faut s'attendre à ce que la politique exige de plus en plus une mise en œuvre rigoureuse des stratégies d'Urban Mining. Que ce soit dans le but de préserver les ressources ou de réduire la pollution environnementale en Suisse ou à l'étranger, ou encore pour réduire les volumes dans les décharges. Tôt ou tard, cela aura des répercussions et une incidence sur la manière de construire (choix des matériaux, réduction des matériaux de construction requis, séparabilité), ainsi que sur les exigences en matière de concepts d'élimination des déchets et sur les exigences de performance des installations de traitement. Le canton de Zurich exigera et promouvra également des innovations à l'avenir, avec la conviction que l'Urban Mining générera un avantage aussi bien pour l'environnement que pour l'économie et donc pour l'ensemble de la société.

CRITIQUE À PROPOS DE L'EXPLOITATION DU SABLE DE MER

La demande de sable et gravier dans la branche de la construction connaît un boom en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud. Cela dit, les normes environnementales sont très différentes au niveau international. C'est pourquoi les Nations Unies demandent des règles universelles sur la quantité de sable que l'on peut exploiter sur les différents sites tout en préservant l'environnement. La Suisse est bien positionnée en matière d'exploitation durable.

En raison de la forte demande en Asie, Afrique et Amérique du Sud, la demande de sable et gravier a triplé ces 20 dernières années et augmente de 5,5% par an, d'après un nouveau rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (Unep). 40 à 50 milliards de tonnes de sable et gravier sont utilisés chaque année dans le monde entier. Cette quantité correspond environ au volume de 200 à 250 millions de maisons unifamiliales. De plus en plus de gens s'installent en ville – les prévisions des Nations Unies prévoient que deux tiers de la population mondiale vivront dans les villes d'ici à 2050 – l'urbanisation connaît une progression galopante, surtout en Asie et en Afrique. La demande de bâtiments dans ces régions est comparable au boom de la construction dans les années 60 et 70 en Suisse.

«Notre société est bâtie sur le sable, au vrai sens du terme.»

Pascal Peduzzi,
professeur à l'université de Genève

RÉPERCUSSIONS DU BOOM MONDIAL DE LA CONSTRUCTION

«Notre société est bâtie sur le sable au vrai sens du terme», affirme le Genevois Pascal Peduzzi, chef de projet du rapport Unep. Mais le professeur de géographie et responsable du Programme des Nations Unies pour l'environnement émet aussi un avertissement: «Nous n'utilisons pas la ressource «sable» de façon très intelligente. Cette matière première essentielle n'est toujours pas très

estimée. Certes, dans les décennies à venir, nous disposerons de suffisamment de sable et de gravier. Mais nous devons prendre conscience des répercussions que le boom mondial de la construction a sur l'environnement.»

Cette déclaration de Pascal Peduzzi est largement partagée par la directrice exécutive de l'Unep, Joyce Msuya: «Nous utilisons le sable plus vite que nous ne pouvons l'exploiter de



Pour des projets tels que les Palm Islands à Dubaï, d'énormes quantités de sable sont extraites de la mer.

La matière première importante qu'est le sable n'est toujours pas très estimée.

façon responsable.» Conséquences dévastatrices: les zones côtières et alluviales sont de plus en plus touchées par l'érosion et les inondations. Et ces processus ont une incidence négative sur les écosystèmes. C'est ainsi que dans beaucoup de cours d'eau, les populations d'écrevisses sont en forte régression. Cela signifie souvent pour les populations autochtones des pertes de revenus et de nourriture. Autres exemples: si des plages entières sont sacrifiées pour l'exploitation du sable, l'industrie du tourisme ne peut pas prospérer dans ces régions. Les conséquences économiques sont donc inquiétantes. C'est aussi ce dont a conscience le géologue britannique Michael Welland. Il a déclaré à la chaîne de télévision ARTE qu'un marché noir s'est développé autour du sable dans les zones proches des mers.

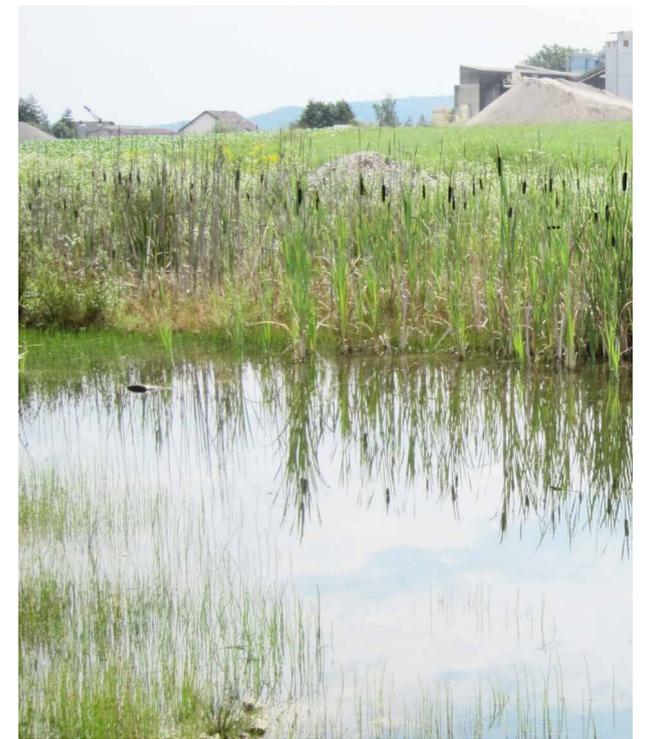
AUTONOMIE DE LA SUISSE EN MATIÈRE DE SABLE ET DE GRAVIER

L'Unep vient à présent de déclarer la guerre à l'exploitation illégale de sable et exige des règles transfrontalières plus strictes et normalisées sur la quantité de sable qu'il est possible d'exploiter de façon écologique dans les différentes zones. Un espoir persiste par ailleurs en ce qui concerne le sable des déserts. Ces grains de sable sont tellement érodés par le vent qu'ils sont impropres pour la construction. L'entreprise allemande Multicon a toutefois réussi,

Les courtes distances de transport en Suisse ainsi que les prescriptions très strictes préservent l'environnement.

grâce à un nouveau procédé de production, à utiliser pour la première fois des sables fins pour le béton. Le sable du Sahara pourrait ainsi, à long terme, pallier au manque de ressources mondiales dans la branche de la construction.

Mais la Suisse n'a pas besoin de s'inquiéter. Elle est quasiment autonome en matière de sable, puisque 90% du sable



En Suisse, l'exploitation de sable et de gravier permet de créer de précieux biotopes écologiques.

utilisé est principalement extrait des gravières et carrières de notre pays. De plus, l'exploitation est organisée de façon décentralisée, de sorte que l'environnement est préservé grâce aux courtes distances de transport auxquelles s'ajoutent des prescriptions d'exploitation très strictes en Suisse (voir encadré).

PRESCRIPTIONS D'EXPLOITATION STRICTES EN SUISSE

En Suisse, les exigences en matière d'autorisations d'exploitation sont beaucoup plus strictes qu'à l'étranger. Il est par exemple nettement plus difficile en Suisse d'obtenir une autorisation d'exploitation dans la nappe phréatique que dans les pays voisins, bien que ce soit précisément là que se situent d'énormes gisements intéressants des points de vue économique, écologique et géologique. L'entreprise concernée doit présenter aux autorités un rapport détaillé d'impact sur l'environnement pour tout projet d'exploitation. Celui-ci doit démontrer de quelle manière les ressources naturelles que sont l'eau, le sol, le paysage, l'air et la biodiversité seront durablement préservées et comment le comblement et la remise en état seront garantis après l'exploitation, afin que le site retrouve son état initial. Seuls les projets pouvant garantir une préservation positive de l'environnement sont autorisés.

PRÉSERVATION DES RESSOURCES GRÂCE À UNE PRODUCTION D'ENROBÉ INNOVANTE

L'élimination de précieuses ressources issues du recyclage n'est quasiment plus acceptable dans la construction d'un point de vue écologie et économique. Les installations les plus récentes de production d'enrobé qui disposent de hautes technologies de recyclage permettent de produire des enrobés bitumeux à partir de composants à 100% recyclés.

Les premières routes avec enrobé bitumeux ont été construites il y a 200 ans déjà. L'Écossais John Loudon McAdam avait inventé à l'époque le macadam. Le procédé du goudronnage de surface a ensuite fait le tour du monde grâce au développement du Suisse Ernest Guglielminetti. Depuis la crise pétrolière des années 70 et l'utilisation de plus en plus fréquente de revêtements bitumeux lors de l'assainissement des routes, l'exigence de recycler cette précieuse ressource et de la réintégrer dans le circuit n'a cessé d'augmenter. Au départ, ce fut le cas dans des proportions relativement faibles et avec des installations d'adjonction de chaux. A partir du milieu des années 80, les procédés ont été développés, ce qui a permis de produire des quantités plus importantes avec des sècheurs de matériaux recyclés à courant continu et des proportions de matériaux recyclés allant jusqu'à 60% dans les enrobés.

Les machines innovantes apportent une contribution essentielle à une économie circulaire fermée.

Pour des raisons écologiques et économiques, la demande d'enrobé avec des proportions de bitume recyclé jusqu'à 90% a fortement augmenté ces dernières années. La production d'enrobés bitumeux avec de telles proportions de matériaux recyclés et le respect des tolérances en matière d'émissions nécessitent toutefois des technologies spéciales. C'est ainsi que différents nouveaux systèmes de recyclage sont arrivés sur le marché récemment. Des systèmes de recyclage à contre-courant, qui en situation optimale peuvent être exploités avec un mélangeur à haute technologie de recyclage,

peuvent produire des enrobés composés à 100% de matériaux recyclés. Particularité de ce type d'installations: l'adjonction de matériaux recyclés chauds se fait verticalement au-dessus du mélangeur et est donc parfaitement adaptée à la production de matériaux à fort taux de recyclé. Selon la configuration, cela permet de produire jusqu'à 450 tonnes d'enrobé par heure. Grâce à une préparation toujours meilleure du bitume par un concassage et tamisage à plusieurs niveaux, la qualité de l'enrobé peut aussi être respectée en cas d'importants volumes d'adjonction.

De telles machines innovantes et la possibilité d'augmenter massivement la part de recyclé dans la préparation des enrobés apportent une contribution essentielle à une économie circulaire fermée. Outre les raisons écologiques, on évite aussi de cette façon une onéreuse élimination de ressources précieuses, ce qui présente des avantages économiques supplémentaires.



Système de recyclage moderne à contre-courant avec un mélangeur de haute technologie de recyclage à Sennwald (SG).

ARPENTAGE NUMÉRIQUE SUR LES SITES D'EXPLOITATION

BIM, Industrie 4.0, Internet des objets – la numérisation accélère les changements dans l'économie et le monde du travail. Cela concerne aussi les domaines tels que l'arpentage et le pilotage des machines sur les sites d'exploitation et de comblement. Pour utiliser les outils numériques de façon optimale, il convient de garantir une continuité, de la planification jusqu'à la mise en œuvre et le contrôle des mesures d'exploitation et de comblement.

Le point de départ de toute forme d'arpentage numérique ou de pilotage est un modèle de terrain numérique en trois dimensions. Les données du terrain doivent pour cela être disponibles ou produites sous forme numérique, en sachant qu'il ne faut pas confondre le modèle de terrain numérique avec une carte numérique. Le modèle de terrain numérique est ainsi basé sur des nuages de points, des relevés photogrammétriques ou des relevés par scanner.

La densité de mesure des relevés définit l'exactitude du modèle de terrain qui en résulte. Les différentes étapes d'exploitation et de comblement sont représentées dans un modèle de terrain numérique, qui constitue la base d'éventuelles visualisations. Grâce aux programmes de CAO actuels, celles-ci peuvent aujourd'hui être créées sans problème. La représentation se fait d'après le système des coordonnées géographiques.

MISE EN ŒUVRE PRÉCISE ET EFFICIENTE DES PROJETS DE CONSTRUCTION

Les données du modèle de terrain numérique sont reportées sur les machines de chantier correspondantes – ou équipements complémentaires sur les plus anciens modèles. Ce procédé permet d'éviter de laborieux travaux d'arpentage en amont des projets de construction. Lorsque les exigences de précision ne sont pas très élevées (3 cm et plus), un pilotage par GPS suffit. Les exigences de précision plus élevées sont réalisées via un pilotage de tachymètre local. Afin de garantir la connexion au système des coordonnées géographiques et au relevé du tachymètre, on ne renonce pas complètement aux points fixes définis.

Les modèles de terrain numériques permettent une mise en œuvre précise et efficace du projet de construction, grâce à la comparaison effectuée en temps réel pendant le pilotage entre la position théorique et la position réelle de la machine de chantier sur le terrain. Grâce aux enre-

gistements sur cette dernière, on dispose au quotidien de documentations actuelles sur les travaux effectués, ce qui permet d'accroître l'efficacité et la compétitivité de l'entreprise.



Bulldozer avec une commande par tachymètre



Pelleteuse avec commande numérique

LA NUMÉRISATION FAIT SON ENTRÉE À L'INSPECTORAT DE L'ASGB

L'Inspectorat de l'ASGB exploite les opportunités qu'offre la numérisation. C'est ainsi qu'il utilise depuis le printemps de cette année, le nouveau système d'information sur les ressources «ressis.ch». Tous les inspecteurs de l'ASGB ont en outre été équipés d'une tablette, de sorte que les processus puissent être numérisés en continu.

Même si l'office central à Berne a encore, sur ses étages, un classeur fédéral pour chacun des quelque 500 mandats d'inspection, l'Inspectorat de l'ASGB a fait un grand pas en avant en matière de numérisation depuis avril 2019 et l'introduction de «ressis.ch» et des tablettes pour les inspecteurs. Il y a deux ans déjà, les autorités cantonales souhaitaient pouvoir saisir la comptabilité des matériaux et le reporting des inspections de recyclage dans un système unique. Les outils actifs «Comptabilité des matériaux», «Inspection RC» et «Inspection gravier», utilisés aujourd'hui aussi bien par l'asr Recyclage matériaux construction Suisse que par l'ASGB, ont permis de répondre à ces besoins. D'autres outils sont actuellement en cours de développement.

SOUS-ESTIMATION DE LA CHARGE DE TRAVAIL GÉNÉRÉE PAR LA COMPTABILITÉ DES MATÉRIAUX

Jusqu'en 2018, l'ASGB exigeait encore des entreprises les chiffres de recyclage en version papier et transférait ces données dans un fichier Excel envoyé ensuite aux autorités. Le nouvel outil «ressis.ch» a certes permis de supprimer quelques étapes de travail laborieuses, mais il s'est très vite avéré que toutes les entreprises ne s'en sortaient pas avec le nouveau système. Contrairement à la version papier, la saisie de données dans l'outil est clairement structurée, ce qui a conduit à des problèmes lors de la saisie de données non conventionnelles. Par ailleurs, les stocks de matériaux sont également saisis, ce qui constitue une nouveauté pour la plupart des exploitants. Le fait de pouvoir désormais se référer aux saisies de l'année précédente présente en revanche un grand avantage.

Les autorités apprécient aussi particulièrement la gestion des mesures.

INSPECTIONS NUMÉRIQUES SUR SITE

L'optimisation des inspections sur site est un objectif majeur parmi les nombreuses nouveautés mises en place. Le jour de l'inspection, les exploitants doivent être dérangés le moins possible. Avec les nouveaux processus, l'inspecteur a certes un travail de préparation plus important. Mais grâce à la durée globalement plus courte des inspections, la charge de travail est identique. L'office central de l'ASGB ainsi que les exploitants chargent tous les documents pertinents sur le système à l'attention de l'inspecteur. Ce dernier peut ainsi traiter le rapport en grande par-



Partie administrative d'une inspection de gravière



Documentation photographique pendant la visite d'une gravière

tie avant l'inspection et se concentrer le jour de l'inspection sur des questions spécifiques, qui concernent principalement les activités quotidiennes actuelles. La veille de l'inspection, l'inspecteur charge les rapports d'inspection sur sa tablette. L'inspection en elle-même comprend une partie administrative et une visite du site d'exploitation pour principalement vérifier si le périmètre d'exploitation ainsi que le taux d'exploitation et la qualité des matériaux de comblement sont respectés. Lors de cette visite, les situations rencontrées sont immédiatement photographiées et décrites avec la tablette sous la position d'évaluation correspondante. Ce qui réduit considérablement le travail en aval de l'inspection.

POSSIBILITÉ DE CONSULTER À TOUT MOMENT LES MESURES

Le nouveau système et ses avantages ont fait leurs preuves au cours des six premiers mois. Les autorités apprécient aussi particulièrement la gestion des mesures. L'inspecteur note en effet, sous les points d'inspection correspondants, les manquements constatés et peut fixer avec l'exploitant un délai pour résoudre le problème. Dans «ressis.ch», les mesures et le statut peuvent ensuite être consultés à tout moment par toutes les parties. L'exploitant a la possibilité de documenter la mise en œuvre des mesures aussi bien par écrit que par photos. L'inspecteur les évalue également via l'outil et les valide en conséquence.

L'objectif est de déranger le moins possible l'exploitant le jour de l'inspection.

Des points faibles ont toutefois été constatés aussi lors de la numérisation des processus et de l'introduction du nouvel outil. D'une part, l'inspecteur est souvent distrait par la tablette lors de sa visite du lieu d'extraction. La saisie d'un texte sur place est quelquefois laborieuse aussi selon la situation. Notamment lorsqu'il pleut ou que le soleil est très intense, la saisie est difficile, voire impossible. D'autres réalisations numériques comme la reconnaissance vocale, les réseaux 5G ou des tablettes plus perfectionnées pourraient permettre de régler ces problèmes.

«JOURNÉE PORTES OUVERTES DU SITE D'EXPLOITATION»

Les gravières et carrières sont des sites industriels dont certains marquent fortement un paysage. Elles sont souvent perçues par la population comme des «plaies». Une «Journée portes ouvertes dans les sites d'exploitation» peut montrer au public, aux autorités et au monde politique comment sont utilisés la pierre, le gravier et le sable ainsi que la valeur ajoutée qu'offre l'exploitation locale.

Une grande partie de la population se demande: «Pourquoi a-t-on réellement besoin de pierres, de gravier et de sable et pourquoi les extrait-on précisément dans mon village?» Pour répondre à ce genre de questions et présenter les prestations des entreprises, une «Journée portes ouvertes» peut être une manifestation très utile. Une expérience positive sur le site d'exploitation et de bonnes informations sur l'extraction, l'utilisation et l'avantage de ces matières premières peut améliorer la compréhension d'un large public. L'entreprise peut aussi montrer qu'elle préserve la nature. Une «Journée portes ouvertes» renforce la compréhension mutuelle.

DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ D'UN SITE D'EXPLOITATION

Tout est prêt pour la «Journée portes ouvertes» dans la gravière. Les dernières rondes de contrôle sont effectuées. Les panneaux de stationnement sont en place, les boissons sont au frais et chacun sait ce qu'il a à faire. Tout le monde attend les visiteurs avec impatience. Les premiers visiteurs du village et de la région arrivent. Les enfants demandent immédiatement, les yeux brillants: «Où peut-on conduire une pelleuse et où a lieu la chasse au trésor?» Les personnes au stand d'information fournissent des renseignements sur toutes les activités possibles pendant la journée.



Journée portes ouvertes du site d'exploitation

L'entreprise peut montrer qu'elle préserve la nature.

Un groupe part pour un tour de découverte «Nature». Le spécialiste le conduit vers les différents biotopes et montre la diversité de la nature locale. Il est étonnant de voir sur quels sols arides des plantes peuvent pousser. L'épilobe à feuilles de romarin aime les talus avec du gravier. Le tusilage avec ses longues racines est, lui aussi, bien ancré dans le sol. Les yeux des membres du groupe sont attirés par les nombreux petits trous dans la paroi de gravier. «Des hirondelles de rivage nichent ici», explique le guide. Pour chaque nichée, ces oiseaux rares creusent de nouveaux trous dans les couches de sable du mur d'extraction. Pendant la période de couvée, nous n'extrayons pas de gravier ici. En automne, les hirondelles de rivage migrent vers le sud et l'exploitation peut alors reprendre dans cette zone. La bonne interaction entre la nature et l'économie sur les sites d'exploitation peut parfaitement être démontrée à l'exemple des hirondelles de rivage.

LE DIALOGUE GÉNÈRE LA COMPRÉHENSION ET LA CONFIANCE

Au retour du circuit «Nature», l'attraction suivante attend déjà: une pelleuse de 30 tonnes se trouve à un emplacement sécurisé du site d'exploitation. Beaucoup d'enfants et d'adultes rêvent de pouvoir conduire un jour un tel engin de chantier. Et encadré par un professionnel, c'est possible. À côté, dans la zone d'exploitation, le responsable du site explique le processus d'extraction et de remblayage aux intéressés. Du fond de la gravière, les gigantesques murs qui s'élèvent tout autour sont impressionnants. Un géologue présent sur le site raconte de manière très compréhensible des histoires sur le stockage du gisement de gravier et les modifications du paysage qui en résultent. Une odeur alléchante de grillades s'échappe de la tente de restauration. Outre le fait de pouvoir y boire et manger, l'accent est mis ici sur la discussion avec les visiteurs. Des collaborateurs répondent aux questions sur l'exploitation, le remblayage ou la remise en état. Les nouveaux projets ou les prochaines étapes d'exploitation sont représentées sur des tableaux d'information. La plupart des gens sont surpris par les prescriptions et les réglementations qui doivent être respectées dans les sites d'exploitation. On explique aussi clairement pourquoi l'on extrait précisément dans ce village du gravier, de la pierre ou du sable et à quoi servent ces matériaux naturels. Une fille s'écrie depuis la tente de restauration: «Je n'ai jamais vu un bac à sable aussi grand!» Et la voilà déjà sur une pelleuse miniature, en train de creuser.



L'épilobe à feuilles de romarin pousse facilement sur un sol de gravier.

Grâce à une bonne combinaison d'activités différentes, la «Journée portes ouvertes» dans la gravière devient une expérience inoubliable pour tous. Les questions et les inquiétudes de la population à propos de l'exploitation et du remblayage peuvent souvent être clarifiées lors d'un entretien personnel. La compréhension mutuelle qui en résulte a une incidence positive sur la résolution des problèmes futurs.

La plupart des gens sont surpris par les prescriptions et les réglementations qui doivent être respectées dans les sites d'exploitation.

DÉFI DES CONDUCTEURS D'ENGINS

Les conducteurs d'engins sur les sites d'exploitation, de comblement ou dans les décharges apportent, grâce à leur compétence et leur engagement, une contribution déterminante à une exploitation sans heurt et conforme à la loi. Marcel Bertschi explique sa fascination ainsi que les principaux défis de son activité.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier de conducteur d'engins?

Quel petit garçon ne rêve pas, dès le bac à sable, de pouvoir conduire un jour une véritable pelleuse, un bulldozer ou un vrai chargeur? Ce fut mon cas et j'ai réalisé ce rêve à force de travail et de persévérance. Chaque métier présente des avantages et des inconvénients. Mais celui de conducteur d'engins a clairement plus d'avantages.

Quels sont les plus grands défis qu'il faut relever?

Le plus grand défi consiste à toujours avoir bonne vue d'ensemble. Je sais manipuler les machines que j'utilise. Beaucoup de personnes ne sont par exemple pas conscientes du peu de visibilité qu'un conducteur d'engin a depuis son poste de pilotage. De plus, il faut être concentré en permanence. Et cela peut être très fatigant selon les conditions météorologiques ou la situation locale. Je tiens en outre à effectuer chaque tâche de la façon la plus efficace pos-



Marcel Bertschi lors du concassage de matériaux de démolition.

sible et sans endommager mon engin. Parallèlement, un service de maintenance régulier et consciencieux est très précieux. Les deux réunis doivent permettre de réduire au maximum l'usure et la durée de défaillance des engins.

La conduite d'un engin de chantier lourd présente des risques pour le conducteur. Que faites-vous pour les limiter?

Je mise sur les formations. Et aussi sur l'expérience. Pour moi-même, mais aussi pour mes collègues. Au sein de l'entreprise et dans le cadre de la solution de branche, on attire par ailleurs régulièrement notre attention sur les principaux dangers et on nous forme pour éviter le plus possible les accidents dû à un comportement inapproprié. Nous pouvons aussi suivre des formations continues en interne et en externe. C'est une bonne motivation et c'est ainsi que toute notre équipe réduit les risques et les accidents. Chacun pour soi et quand même pour tous.

«Dans le cadre de la solution de branche, nous sommes régulièrement formés sur les dangers et la prévention des accidents.»

En Suisse alémanique, les engins de chantier peuvent être conduits sans justifier d'une formation correspondante. Pourquoi avez-vous malgré tout suivi le cours de conducteur d'engin de l'ASGB?

C'est grâce à mon supérieur. J'apprécie beaucoup qu'il m'ait permis de suivre ce cours, puisque je dispose à présent d'un certificat de capacité attesté par une instance indépendante pour la conduite d'engins de chantier. Outre des connaissances professionnelles actualisées, cela me procure une protection juridique supplémentaire en cas d'accident. Ma sécurité personnelle et celle de mes collègues est pour moi très précieuse. Cela nécessite une mise à jour régulière des connaissances spécifiques de chacun grâce à des formations continues.

Pouvez-vous recommander le cours sous sa forme actuelle?

Absolument. Même mes collègues nettement plus âgés peuvent encore apprendre de nouvelles choses. Le cours n'est pas ennuyeux et ressemble plutôt à une intéressante discussion. Entre les points théoriques, il reste suffisamment de temps pour discuter de questions pratiques ensemble. Les formateurs ne sont pas les seuls à s'exprimer, chacun peut apporter son expérience et son point de vue. Si, en tant que jeune machiniste, on fait preuve d'intérêt, les «vieux renards» s'avèrent souvent être des collègues très serviables, qui vous révèlent l'un ou l'autre de leurs trucs.

Marcel Bertschi (27 ans) est conducteur d'engin depuis deux ans chez Kies Lenz AG. Il travaille sur les sites d'exploitation de Lenzbourg et Niederlenz. Avant son activité actuelle, il avait suivi une formation de poseur de revêtements de sol. Marcel Bertschi est en couple et père d'un enfant. Pendant ses loisirs, il fait du football et de la moto.



BRÈVES



SURFACES D'ASSOLEMENT (SDA)

À l'avenir, les surfaces d'assolement doivent être protégées de manière plus intensive que ce n'est le cas aujourd'hui. Outre l'objectif «Garantir la sécurité alimentaire en période de grandes carences au moyen d'un stock suffisant de SDA», il existe aussi l'objectif «Garantir un approvisionnement en matières premières minérales durables et efficaces». C'est pourquoi il est important, lors de l'utilisation et de l'intervention sur les sols, de faire la distinction entre considérable, définitif, durable et temporaire. Dans le cadre de l'exploitation des plus-values résultant de mesures d'aménagement, la loi sur l'aménagement du territoire fait déjà une distinction entre les plus-values permanentes et les plus-values temporaires. Dès que, par exemple, des interventions définitives sont effectuées sur la structure du sol dans le cadre d'un projet de construction, ou que l'on enlève durablement des sols, il faut partir du principe que la surface est perdue pour toujours en tant que SDA et qu'un remplacement s'impose selon le bilan quantitatif. L'extraction de matériaux n'entraîne toutefois que des interventions temporaires sur la structure des sols. Le sol est soigneusement enlevé, puis reconstitué à la fin de l'exploitation. A la fin de l'étape d'exploitation, les surfaces sont à nouveau utilisées comme SDA. Le bilan quantitatif reste équilibré, du moins à moyen terme. Il est donc superflu que les cantons prescrivent des compensations pour les exploitations temporaires de SDA. De plus, le sol est souvent plus productif à la fin de l'exploitation grâce à la remise en état. Il est donc important que l'entrepreneur en profite lorsqu'il recultive les surfaces utilisées de façon plus efficace que la moyenne, et que les excédents de SDA résultant de la remise en état restent acquis à l'entrepreneur ou au propriétaire foncier et qu'ils soient à sa disposition pour agir.



AIDE À L'EXÉCUTION DE L'OLED

L'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) est entrée en vigueur en 2015. Actuellement, diverses aides à l'exécution sont en cours d'élaboration sous l'égide de l'Office fédéral de l'environnement (OFEN). Principales exigences de l'ASGB:

1. L'état de la technique: les autorités doivent tenir compte de la proportionnalité du cas individuel, c'est-à-dire de la taille, de la localisation, de la situation financière, etc. de l'entreprise concernée pour un équilibre des intérêts.
2. Détermination de la limite entre la qualité de déchet et celle de produit et loi sur les produits de construction: les flux de matières doivent être organisés de manière à garantir la conformité avec la législation sur les déchets et les produits.
3. Sécurité des données et confidentialité: les données relatives aux déchets et aux produits sont équivalentes aux données personnelles et relèvent en partie de la loi antitrust.
4. Échantillonnage basé sur les risques et le site: les risques pour l'environnement doivent être réduits grâce à une approche échelonnée, des investigations historiques aux créneaux de dragage, en passant par l'examen des entrées du géoportail, avec une utilisation appropriée des fonds.
5. Formation continue professionnelle: la formation continue professionnelle de l'OLED vise une orientation sur la pratique à l'avenir aussi et un accès égal au marché pour toutes les organisations.
6. Dans le cas de l'extraction, le comblement devrait continuer à avoir la même priorité de valorisation que le recyclage des matériaux. L'ASGB rejette l'obligation légale de valoriser et soutient l'obligation morale de valoriser de l'entreprise.
7. Recyclabilité permanente de nos produits: l'approvisionnement futur en matières premières doit se concentrer sur la recyclabilité permanente de nos produits selon le principe de priorité égale et prépondérante des normes d'application, et sur l'augmentation continue de la part de recyclage grâce à l'obligation morale de valoriser de l'entreprise.



CONCEPTION «PAYSAGE SUISSE»

Dans le cadre d'une participation publique, l'ASGB a eu l'opportunité de s'exprimer sur la Conception «Paysage suisse». Il s'agit d'un instrument de planification qui définit le développement des paysages suisses. La branche des graviers travaille intensivement dans et avec les paysages. L'objectif déclaré est de restituer des paysages de grande qualité après l'extraction de matériaux. Les paysages sensibles sont préservés pendant l'extraction des matières premières. Si une intervention s'avère nécessaire, on restaure en règle générale l'état initial du paysage après l'exploitation. L'ASGB rejette le projet actuel du CPS et exige que la gestion du paysage soit réformée de manière à garantir un effet durable, orienté vers la pratique et productif en termes d'objectif. Le «paysage» doit être examiné en tenant compte de la dimension de l'usage. La réforme devrait avoir lieu dans le cadre d'un processus politique. La fonction directrice de l'aménagement du territoire et la pondération globale des intérêts au niveau du plan directeur devraient être renforcées et présentées de façon précise. Ce faisant, il conviendrait de faire la distinction entre la planification sectorielle à réformer, qui thématise prioritairement l'aspect individuel «Paysage», et l'aménagement du territoire, qui consolide le paysage dans un contexte global. L'utilisation du paysage et notamment celle des matières premières minérales ne doit pas seulement être intégrée dans la planification sectorielle, mais aussi dans la CPS, et être représentée avec des objectifs et des mesures. Il faut empêcher tout gonflement superflu des processus de planification. Il convient aussi de veiller à ce que les processus de planification garantissent l'équivalence des intérêts, des évaluations concrètement différenciées ainsi qu'une interaction harmonieuse entre la législation protectrice et l'aménagement du territoire dans le cas individuel. Compte tenu des moyens fédéraux limités, les répercussions financières des mesures proposées devraient par ailleurs être opposées à l'utilisation prévue et aux éventuels projets alternatifs.



ESPÈCES ENVAHISSANTES

Par le biais de la modification de la loi sur la protection de l'environnement (LPE), la Confédération entend lutter contre la propagation des espèces envahissantes et exotiques. L'ASGB salue dans le principe le fait que la gestion des espèces envahissantes soit prise en compte dans la loi sur la protection de l'environnement. Elle est en outre convaincue que cette approche globale peut apporter une contribution significative à l'émergence d'une gestion durable des espèces envahissantes à l'échelle suisse. Elle rejette toutefois le projet existant dans certains domaines et exige que la gestion des espèces envahissantes soit assurée principalement sur site et sur initiative privée. Quant aux autorités, elles doivent assurer un rôle de soutien en matière de protection des frontières, de l'information, de la sensibilisation et des dispositions. En outre, les adaptations doivent être basées sur une définition réaliste du terme «envahissant».



IMPORTATIONS DE GRAVIER

«Les partenaires commerciaux ont des normes sociales et environnementales comparables à celles de la Suisse.» Cette phrase fait partie de la réponse du Conseil fédéral à l'interpellation «Importation de gravier: les normes sociales et écologiques sont-elles vraiment respectées?» émise lors de la session d'été par le Conseiller national Carlos Sommaruga. Les fournisseurs de gravier suisses sont tout du moins clairement désavantagés dans le cas de la protection des cours d'eau. La Suisse est le seul pays européen qui impose, en général, de conserver une couche de protection de plusieurs mètres d'épaisseur en cas d'extraction de gravier au-dessus d'une nappe phréatique. Dans tous les pays voisins, l'extraction de matériaux dans la nappe phréatique est la normalité. L'exploitation est de ce fait automatiquement et nettement plus avantageuse que chez nous. De plus, la lourde masse de gravier étranger est transportée dans toute la Suisse avec des camions immatriculés à l'étranger, moyennant des coûts de transport considérablement plus bas. Le résultat: ce sont principalement les régions frontalières de Bâle, de la vallée du Rhin, du Jura, de la région du lac Léman et le Tessin qui sont en partie inondées de gravier étranger, et ce dernier atteint des parts de marché régionales de 60 à 90%. Ce gravier a été extrait selon des normes peu sévères concernant la nappe phréatique. De plus, les longues distances de transport génèrent nettement plus d'émissions de CO₂ et de suie de diesel.

La loi fédérale sur les marchés publics (LMP) a été entièrement révisée cet été. Le législateur en a profité pour renforcer les aspects de durabilité, ce qui aussi permet une pondération accrue des critères écologiques comme la longueur des distances de transport et les émissions environnementales qui en résultent ou la qualité de la protection des cours d'eau. Nous sommes convaincus qu'il est important que les autorités exploitent cette marge de manœuvre supplémentaire, notamment aussi pour la planification de l'approvisionnement en matières premières minérales. Il convient également de s'interroger de manière critique si, suite à l'important progrès technique des dernières décennies, certaines prescriptions environnementales, comme la limitation de l'extraction de matériaux dans la nappe phréatique, sont encore d'actualité.

NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ DE L'ASGB

Roger Dällenbach (48) et Marcel Santeler (44) ont été élus le 13 juin 2019 au comité de l'ASGB par l'assemblée générale.



Roger Dällenbach, ingénieur civil et industriel HES, a débuté sa carrière il y a plus de dix ans chez Holcim (Suisse) SA comme responsable de gros projets et a occupé ensuite diverses positions de cadre. Il est aujourd'hui General Manager et membre de la direction générale de Holcim (Suisse) SA. Il est marié et père de deux enfants.



Marcel Santeler, ingénieur civil ETS et ingénieur industriel, travaille depuis plus de 15 ans chez HASTAG St-Gall dont il a pris la direction il y a trois ans environ. Marcel Santeler est par ailleurs président du comité du Kantonalverband Steine Kies Beton St. Gallen (KSKB). Il est marié et père de trois enfants.

MENTIONS LÉGALES

Edition

Association Suisse
des Graviers et du Béton ASGB
Schwanengasse 12
3011 Berne
www.fskb.ch

Concept, contenus et réalisation

Association Suisse
des Graviers et du Béton ASGB
en coopération avec furrerhugi. ag

Tirage

7800 exemplaires

Langues

Allemand, français

Impression

Ast & Fischer SA Wabern



Photos/auteurs

| | |
|---------------|---|
| Page de garde | Photo: Dietrich Leppert/Shutterstock.com |
| Pages 4/5 | Auteur: Claudio Looser Photo: Lathion Carrières et Garages SA |
| Pages 6/7 | Auteurs: Volker Wetzig / Claudio Looser Photos: Baustoffzentrum Olten/Zofingen BOZ / Hannes Henz, Zurich |
| Pages 8/9 | Auteur: Balthasar Thalmann Photos: Goran Basic/NZZ |
| Pages 10/11 | Auteurs: Thomas Wälti / Claudio Looser Photos: Kertu/Shutterstock.com / ASGB |
| Page 12 | Auteurs: Ulrich Winkelmann / Claudio Looser Photo: Ammann Schweiz AG |
| Page 13 | Auteur: Volker Wetzig Photos: Fieldwork AG / SITE.ch Schweiz AG |
| Pages 14/15 | Auteurs: Remo Renfer / Claudio Looser Photos: ASGB |
| Pages 16/17 | Auteur: Doris Hösl Photos: ASGB |
| Pages 18/19 | Auteurs: Ernst Honegger / Claudio Looser Photos: Kies Lenz AG |
| Pages 20-22 | Auteur: Martin Weder Photos: Baustoffzentrum Olten/Zofingen BOZ / ASGB |



Association Suisse
de l'industrie des Graviers et du Béton ASGB
Schwanengasse 12
3011 Berne
www.asgb.ch